



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFECTURE DE L'YONNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

*Spécial n° 29/2009 du 16 décembre 2009*

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-16h30 et 14h46-16h30

e-mail : [courrier@yonne.pref.gouv.fr](mailto:courrier@yonne.pref.gouv.fr)

site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.pref.gouv.fr>

*RAA spécial numéro 29/2009 du 16 décembre 2009*

*L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (SCAT) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.*



**PREFECTURE DE L'YONNE**

**Recueil des Actes Administratifs spécial n°29 du 16 décembre 2009**

---ooOoo---

**S O M M A I R E**

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

**PREFECTURE DE L'YONNE**

**CABINET**

PREF/CAB/2009/776	15/12/2009	Arrêté portant réquisition complémentaire de services dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus A (H1N1) 2009	2
-------------------	------------	---	---

<b>CABINET</b>
----------------

**ARRETE n°PREF/CAB/2009/776 du 15 décembre 2009  
PORTANT REQUISITION COMPLEMENTAIRE DE SERVICES  
DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE VIRUS A (H1N1) 2009**

Au titre des personnels administratifs, d'accueil, techniques et d'entretien, il est prescrit, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009 à :

DSF	FERRAND	Yves
DSF	JALLABERT	Jean-Pierre
DSF	GALINIER	Gérard
DSF	DELFAU	Jean-Louis
DSF	BELMONT	Elisabeth
DSF	MIROL	Véronique
DSF	ARBILLOT	Annie
DSF	DELACOURT	Jean
DSF	SOEN	Philippe
DSF	THIERRY	Agnès
Trésor Public	CHAPOTET	Philippe
Trésor Public	LAINELLE	Clara
Trésor Public	LAINELLE	Christophe
Trésor Public	FOUCHY	Claudine
Trésor Public	SAMYN	Catherine
Trésor Public	CHAMPAGNE	Arnauld
Trésor Public	AUBERT	Jean-Claude
Trésor Public	BAVOIL	Patricia
Trésor Public	SUBLET	Chantal
Trésor Public	LACASSAGNE	Thierry

de se mettre à disposition de l'autorité requérante, afin d'effectuer la mission qui leur sera confiée dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

L'affectation des personnes dans les centres de vaccination situés dans les communes d'Auxerre, Sens, Toucy, Avallon; Joigny et Tonnerre, ainsi que les plannings de travail seront établis chaque semaine et adressés aux agents sus-mentionnés, ainsi qu'à leur autorité hiérarchique.

Les intéressés y occuperont des fonctions administratives, d'accueil, techniques et/ou d'entretien dans les centres, dans des conditions déterminées par les chefs desdits centres.

**Article 2 :**

L'article 2 de l'arrêté PREF-CAB-SIAC-2009-0752 du 8 décembre 2009 est modifié comme suit :

Au titre des personnels administratifs, d'accueil, techniques et d'entretien, il est prescrit, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009 à :

VILLENEUVE- L'ARCHEVEQUE	Collège	Mme LEVESQUE
-----------------------------	---------	--------------

de se mettre à disposition de l'autorité requérante, afin d'effectuer la mission qui lui sera confiée dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

L'intéressée occupera des fonctions administratives dans les collèges et lycées du département où elle est habituellement affectée.

**Article 3 :**

L'article 1 de l'arrêté PREF-CAB-SIAC-2009-0752 du 8 décembre 2009 est modifié comme suit :

DSF	LARGE	Danièle
-----	-------	---------

Est retirée de la liste des agents de l'Etat réquisitionnés

Le Préfet, Pascal LELARGE